

Points forts.

4

De la Polynésie française

ÉTUDES

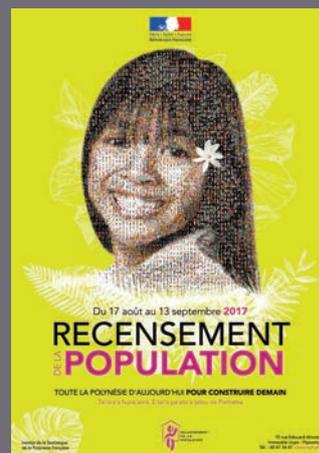


INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE



ined
INSTITUT
NATIONAL
D'ÉTUDES
DÉMOGRA
PHIQUES

LES MOBILITÉS RÉSIDENNELLES
BAISSE DE LA MOBILITÉ AU SEIN DE LA POLYNÉSIE
FRANÇAISE, AUGMENTATION DE L'IMMIGRATION
INTERNATIONALE ET DES RETOURS



Les pratiques de mobilité résidentielle en Polynésie française témoignent d'un changement de tendance depuis 2012.

Parmi les 276 000 personnes vivant en Polynésie française en 2017, 67 000 ont changé au moins une fois de résidence en cinq ans, un chiffre en diminution par rapport à la période intercensitaire précédente (- 2 500 personnes).

Cette baisse du nombre de mobiles s'explique par une baisse de la mobilité résidentielle en Polynésie française (- 3 000) que ne compense pas la hausse de l'immigration internationale (+ 600).

La baisse de la mobilité concerne toutes les catégories socio-professionnelles et tous les types de ménage. Toutefois, les individus les plus jeunes, entrés sur le marché du travail depuis 2008 sont toujours les plus mobiles, comme au recensement précédent.

Les mobilités résidentielles entre les archipels ont aussi diminué. Elles sont toujours polarisées par les Îles Du Vent, mais, par rapport à la situation précédente, les Australes et les Tuamotu-Gambier attirent plus de migrants qu'il n'en part et inversement aux Marquises.

Une partie de la jeunesse avait massivement quitté le pays entre les recensements de 2007 et de 2012. L'émigration des jeunes se poursuit mais elle est moins forte aujourd'hui. Elle est en partie compensée par l'augmentation des immigrations internationales et par le retour au fenua de personnes natives de Polynésie française après un séjour à l'étranger, principalement la Métropole, la Nouvelle-Calédonie et dans une moindre mesure la Nouvelle-Zélande, l'Australie les États-Unis et le Canada. Ces jeunes Polynésiens de retour sont plus diplômés et plus souvent en emploi que les jeunes qui n'ont pas eu cette opportunité.

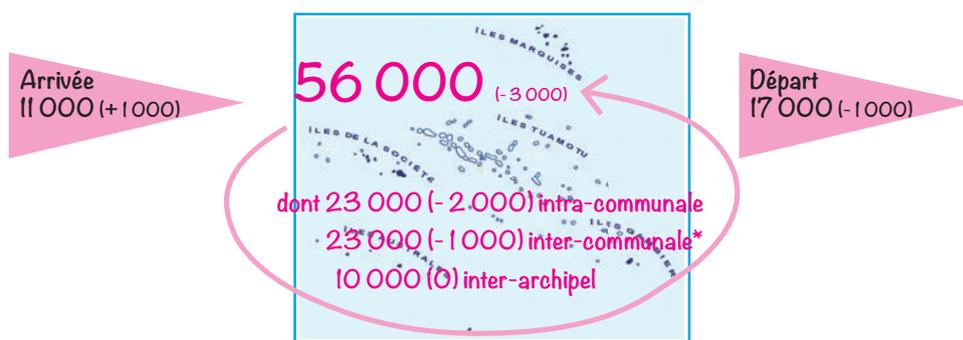


Les mobilités résidentielles

Baisse de la mobilité au sein de la Polynésie française, augmentation de l'immigration internationale et des retours

En 2017, 276 000 personnes résidaient en Polynésie française dont 256 000 personnes¹ nées avant 2012. Dans le bulletin individuel du recensement, elles ont répondu à une question portant sur leur lieu de résidence cinq ans auparavant. L'analyse de cette question permet d'étudier la mobilité résidentielle. 74 % sont restés dans le même logement sur la période 2012-2017, tandis que 22 % ont changé de logement au sein de la Polynésie française et 4 % sont arrivés de l'extérieur.

MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



* : migrations inter-communales dans le même archipel.

Note de lecture : 256 000 personnes nées avant 2012 résidaient en Polynésie française en 2017. Parmi ces résidents, 67 000 personnes occupaient un autre logement en 2012.

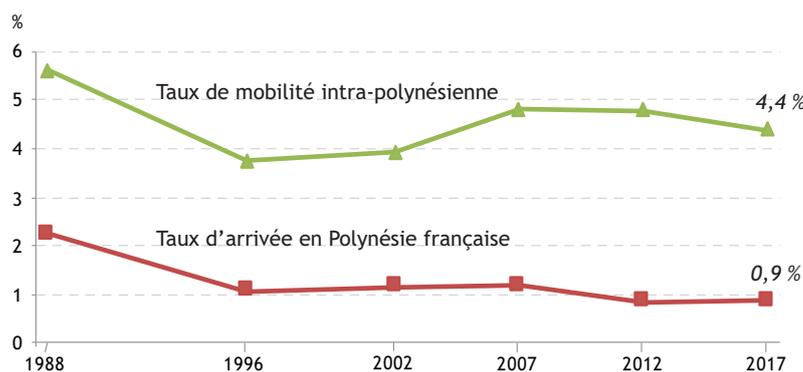
Source : ISPF - Recensement de la population de 2017.

UNE BAISSÉ DE LA MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE, MAIS UNE MOBILITÉ EXTÉRIEURE EN HAUSSE

La mobilité résidentielle sur le territoire intra-polynésien a légèrement diminué sur la période 2012-2017 alors qu'elle était en hausse depuis 1996. Le taux de mobilité annuelle moyen est de 4,4 % sur la période 2012-2017, il était de 4,8 % sur la période intercensitaire précédente. Environ 70 000 personnes recensées en 2012 occupaient un autre logement cinq ans auparavant tandis qu'elles étaient 67 000 personnes à avoir changé de logement entre 2012 et 2017.

Ceci s'explique par une baisse de la mobilité résidentielle en Polynésie française (- 3 000) que ne compense pas la hausse de l'immigration internationale (+ 600). Avec 11 000 personnes² venues s'installer sur la période 2012-2017 contre 10 500 sur la période intercensitaire précédente, les arrivées en Polynésie française ont augmenté sur la période 2012-2017.

Graphique 0 - MOBILITÉS INTRA-POLYNÉSIENNES ET DES ENTRANTS



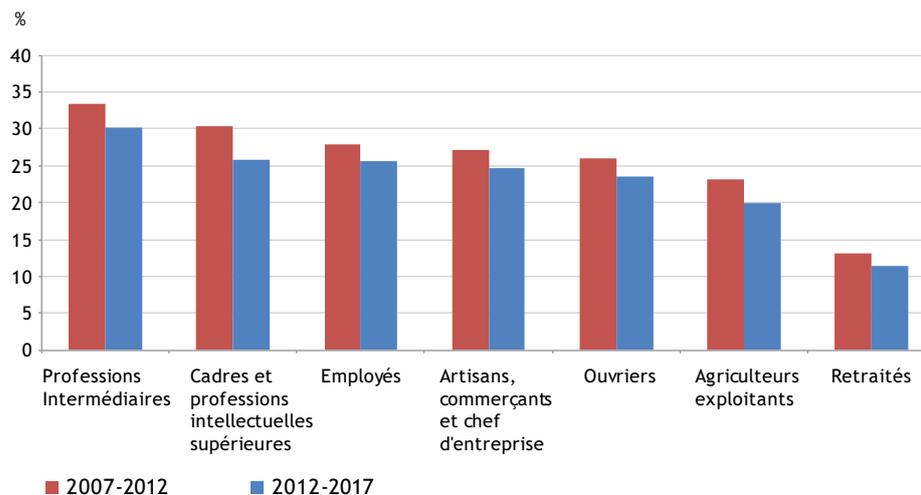
Source : ISPF - Recensement de la population.

1 : On exclut ici les naissances intercensitaires et les détenus.
2 : 12 000 en comptant les immigrants nés après 2012.

LA BAISSÉ DE LA MOBILITÉ EST PARTICULIÈREMENT IMPORTANTE CHEZ LES CADRES

Cette baisse de la mobilité au sein de la Polynésie française entre 2012 et 2017 concerne toutes les catégories socio-professionnelles (Graphique 1) et tous les types de ménages. Elle s'observe particulièrement parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures, elle demeure plus modérée pour les retraités. La baisse de la mobilité est multifactorielle. Par exemple, la sortie progressive de la crise conduirait les Polynésiens à changer moins souvent de logement pour trouver un emploi.

Graphique 1 - PART DES MOBILITÉS INTRA-POLYNÉSIENNES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE PROFESSIONNELLE

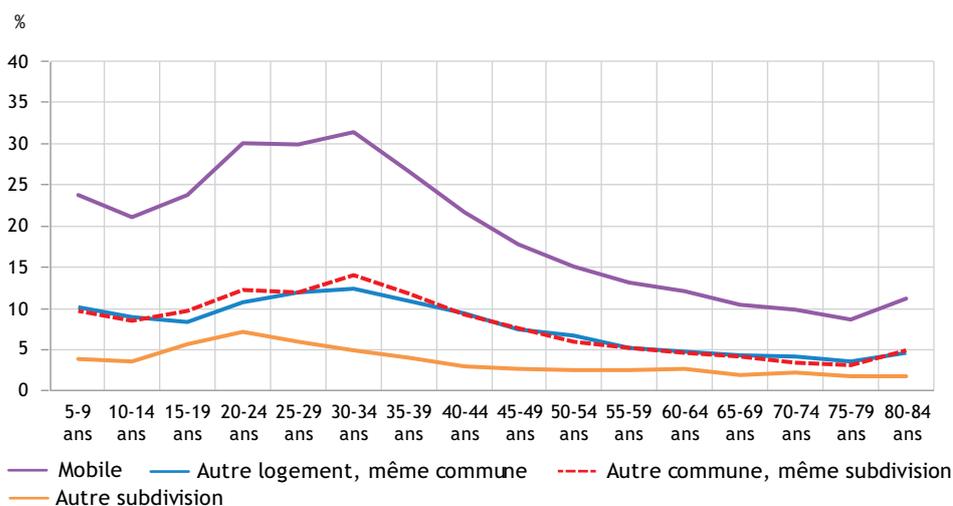


Note de lecture : sur la période intercensitaire 2007-2012, plus du quart des ouvriers ont changé de lieu de résidence au sein de la Polynésie française, contre 23 % de mobilité de cette catégorie sociale professionnelle lors de la période précédente.

Source : ISPF - Recensement de la population de 2017.

LES ACTIFS LES PLUS JEUNES SONT TOUJOURS LES PLUS MOBILES

Graphique 2 - DÉPARTS PAR TRANCHE D'ÂGE SELON LE TYPE DE MOBILITÉ



Note de lecture : 31,4 % des personnes âgées de 30 à 34 ans en 2017 ont été mobiles depuis 2012

Source : ISPF - Recensement de la population de 2017.



Si la baisse de la mobilité concerne toutes les catégories de la population, certaines générations se distinguent par des changements de résidence plus fréquents, notamment les jeunes. Les personnes âgées de 30 à 34 ans en 2017 ont été les plus mobiles sur la période 2012-2017 (Graphique 2). Cette classe d'âge a le taux de mobilité le plus élevé au sein de la Polynésie française.

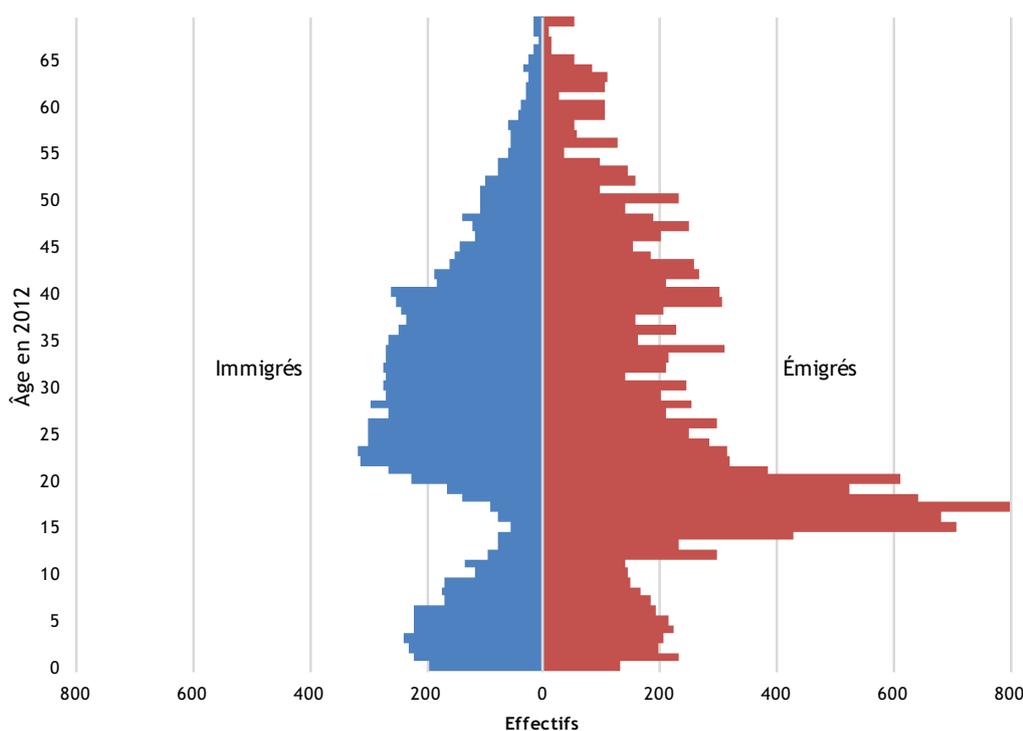
Sur la période intercensitaire précédente (2007-2012), ces individus avaient entre 25 et 29 ans et faisaient déjà partie de la classe d'âge la plus mobile. La mobilité relativement importante des 30-34 ans semble être liée à la fois à une caractéristique générationnelle, propre aux personnes nées entre 1983 et 1987 et à un effet d'âge. Elles ont plus fréquemment une situation familiale qui leur permet et leur exige de se déplacer. Elles sont également entrées sur le marché du travail en période de crise, nécessitant plus souvent des changements de résidence pour se rapprocher d'offres d'emploi potentielles.

ENTRE 2012 ET 2017, UN SOLDE MIGRATOIRE DÉFICITAIRE MALGRÉ UNE AUGMENTATION DES ARRIVÉES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Entre 2012 et 2017³, le solde migratoire qui mesure la différence entre les entrées et les sorties est en effet déficitaire : - 1 000 personnes par an. Il l'est cependant un peu moins qu'auparavant (- 1 500 personnes par an entre 2007 et 2012). Entre 2012 et 2017, 17 000 personnes ont ainsi quitté la Polynésie, soit 6,5 % de la population de 2012. Ces émigrations ne sont donc pas compensées par l'arrivée de 12 000 personnes depuis l'extérieur.

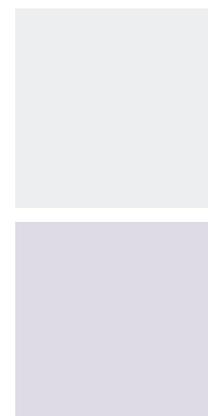
L'émigration internationale concerne principalement les jeunes (Graphique 3, pyramide des âges de droite). Ainsi, la moitié des personnes ayant quitté la Polynésie française avaient moins de 30 ans en 2012. Les jeunes en âge de travailler sont principalement concernés. 12,5 % des personnes âgées de 18 à 25 ans en 2012 ont quitté le fenua entre les deux recensements, soit 2,5 % de la classe d'âge chaque année. L'intensité des départs des jeunes est forte dans toutes les subdivisions mais elle culmine dans les Australes et dans les Tuamotu-Gambier (respectivement 16 % et 13 % des 18-25 ans sont partis à l'étranger). Dans ces archipels, les perspectives d'emploi sont faibles et les recrutements de l'armée très actifs ce qui contribue aux départs depuis ces territoires.

Graphique 3 - DISTRIBUTION PAR ÂGE DES IMMIGRÉS ET ÉMIGRÉS INTERNATIONAUX



Source : ISPF - Recensement de la population de 2017.

3 : Torterat J., Bolduc M., « Le ralentissement démographique se confirme, les jeunes continuent à émigrer », Insee Première n° 1721, Novembre 2018.



Quant aux personnes non natives venues s'installer en Polynésie française, la plupart viennent de Métropole (70 % d'entre elles y sont nées). Il s'agit principalement de couples avec enfants. Cela s'observe également dans la pyramide des âges de gauche où les immigrants sont surreprésentés parmi les adultes et les enfants (*Graphique 3*). 55 % des immigrants nés en dehors du territoire appartiennent à un ménage constitué d'un couple avec enfants. Ces nouveaux arrivants s'installent dans 8 cas sur 10 dans les Îles Du Vent.

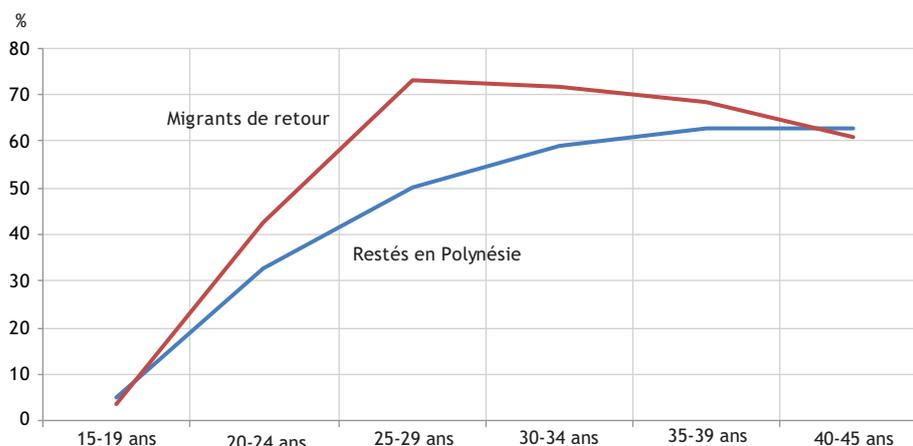
LE RETOUR AU FENUA DES NATIFS EN HAUSSE

15 % des immigrants arrivés depuis 2012 sont nés en Polynésie ce qui correspond à 1 600 retours, soit une augmentation de 3,2 % entre 2012 et 2017 par rapport à la période intercensitaire précédente. Les deux tiers de ces natifs de retour proviennent de Métropole. Parmi les autres provenances, la Nouvelle-Calédonie apparaît en tête, loin devant l'Australie, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et le Canada.

Par rapport aux personnes restées en Polynésie française sur la période 2012-2017, les migrants de retour connaissent un taux d'emploi plus élevé : 63 % contre 47 %. Cet effet apparent de la mobilité extérieure sur l'emploi est particulièrement important pour les jeunes (*Graphique 4*). Ainsi, c'est pour les 25-29 ans que l'écart de taux d'emploi entre les migrants de retour et les personnes restées en Polynésie française sur la période 2012-2017 est le plus important (23 points de pourcentage d'écart en faveur des migrants de retour).

Loin d'être uniquement imputable à un effet de la mobilité internationale, cet écart de taux d'emploi pourrait s'expliquer par un certain nombre de facteurs tels qu'un plus haut niveau d'études ou l'expérience acquise à l'étranger et valorisable au retour pour les personnes ayant séjourné à l'étranger. En effet, 46 % des personnes de plus de 14 ans nées en Polynésie française et ayant déclaré vivre à l'étranger en 2012 ont un niveau de diplôme supérieur au Bac, la proportion est seulement de 8,6 % pour les personnes nées en Polynésie française et qui n'ont pas quitté le territoire sur cette période. Migration internationale et emploi ont donc un effet multiplicateur : la mobilité à l'étranger sélectionne les individus ayant le plus de chance d'être les plus diplômés (par leur origine sociale) mais en retour, cette mobilité leur permet de trouver un emploi plus facilement sur le marché du travail lorsqu'ils reviennent au fenua. Par exemple pour les 25-29 ans qui sont restés et qui ont un niveau de diplôme supérieur au Bac, le taux d'emploi est de 67 % alors qu'il est de 81 % pour les 25-29 ans de retour avec un diplôme supérieur au Bac.

Graphique 4 - TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES NÉES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE PAR TRANCHE D'ÂGE SELON L'EXPÉRIENCE MIGRATOIRE À L'ÉTRANGER



Source : ISPF - Recensement de la population de 2017.

DES MIGRATIONS INTER-ARCHIPELS EN BAISSÉ

La mobilité résidentielle interne se définit localement en Polynésie française selon les critères suivants : les déménagements au sein d'une même commune (mobilité intra-communale), les changements de commune au sein d'un même archipel (mobilité inter-communale) et les changements de logement au sein de deux archipels différents (mobilité inter-archipels)⁴.

Dans les Îles Du Vent, une part importante de la mobilité se fait au sein de la même subdivision ce qui signifie que la mobilité se fait principalement au sein de l'île de Tahiti, soutenue par la Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) ainsi que par le décloisonnement des familles. Entre 2012 et 2017, 89 % des individus mobiles ont changé de logement au sein de la même commune ou ont changé de commune tout en restant dans les Îles Du Vent. À l'inverse, dans les autres subdivisions, la mobilité inter-archipels est plus importante. Ainsi, dans les Australes, 57 % des individus mobiles ont changé d'archipel sur la période 2012-2017. Ce taux est de 48 % pour les Tuamotu-Gambier. Enfin, dans les subdivisions des Îles Sous-Le-Vent et des Marquises, même si la mobilité inter-archipels n'est pas le premier type de mobilité observé, elle est trois fois plus élevée qu'aux Îles Du Vent.

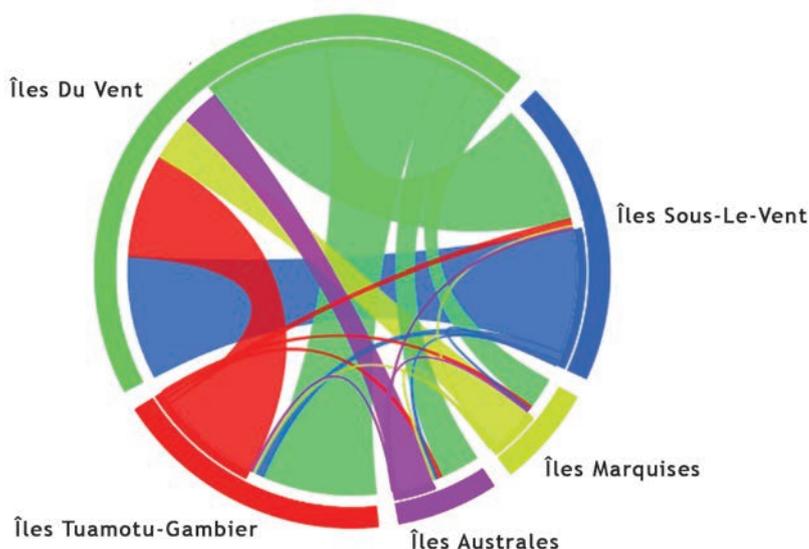
Tableau 2 - LES DIFFÉRENTS⁵ TYPES DE MIGRATION PAR ARCHIPEL DE RÉSIDENCE ACTUEL

	Îles Australes	Îles Du Vent	Îles Sous-Le-Vent	Îles Marquises	Îles Tuamotu-Gambier
Unité : nombre					
Mobilité intra-communale	100	21 600	1 100	200	300
%	7,1	50,9	17,5	10,5	7,1
Mobilité inter-communale	500	16 000	3 100	1 100	1 900
%	35,7	37,7	49,2	57,9	45,2
Mobilité inter-archipels	800	4 800	2 100	600	2 000
%	57,1	11,3	33,3	31,6	47,6
Total des mobilités	1 400	42 400	6 300	1 900	4 200
%	100	100	100	100	100

Note de lecture : Dans les Îles Du Vent 42 400 individus ont effectué une mobilité au cours de la période intercensitaire 2012-2017. Parmi ces individus mobiles, la moitié est restée dans sa commune d'origine (21 600), plus du tiers a changé de commune (16 000) et un sur dix (4 800) provient d'un autre archipel.

Source : ISPF - Recensement de la population de 2017.

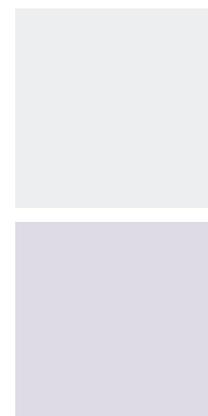
Graphique 5 - MIGRATIONS INTER-ARCHIPELS ENTRE 2012 ET 2017



Note de lecture : Ce graphique représente l'ensemble des habitants de Polynésie française qui ne résidaient pas dans le même archipel aux recensements 2012 et 2017. Chaque couleur représente une des cinq subdivisions administratives. Les flux migratoires sortants sont doublés à leur base tandis que les flux migratoires entrants sont tronqués à leur extrémité. La largeur de la base et de l'extrémité de la ligne est proportionnelle au nombre de migrants inter-archipels concernés.

Source : ISPF - Recensement de la population de 2017.

4 : La mobilité inter-îles n'est pas abordée dans cette publication.
5 : Ces chiffres sont arrondis au 100 le plus proche.



Les mobilités inter-archipels avaient été soulignées lors du recensement de 2012 en raison de l'attrait des archipels éloignés⁶. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Si les échanges entre les archipels éloignés ne sont pas négligeables (*Graphique 5*), on observe une interaction migratoire privilégiée entre la subdivision-capitale et les autres subdivisions. La subdivision des Îles Du Vent est celle qui a connu le plus d'arrivées entre 2012 et 2017. Un tiers de ces arrivées viennent des Tuamotu-Gambier et 40 % des Îles Sous-Le-Vent. Les personnes arrivant dans les Îles Sous-Le-Vent, Marquises, Australes et Tuamotu-Gambier, de leur côté, viennent principalement (entre 80 et 90 %) des Îles Du Vent.

Les personnes ayant quitté les Îles Du Vent sur la période 2012-2017 sont principalement allées vers les Îles Sous-Le-Vent (40 %) et les Tuamotu-Gambier (37 %), tandis que les personnes ayant quitté les Îles Sous-Le-Vent, Marquises, Australes et Tuamotu-Gambier ont majoritairement (entre 80 et 90 %) été vers les Îles Du Vent.

Les personnes venues s'installer dans les Îles Du Vent depuis une autre subdivision sont un peu plus jeunes que l'ensemble des migrants longue distance. Cela s'explique par la concentration des lycées, des formations supérieures et des opportunités d'emploi à Tahiti. Ainsi, parmi les personnes parties s'installer dans les Îles Du Vent depuis un autre archipel, 34 % avaient moins de 20 ans contre 23 % pour l'ensemble des migrants inter-archipels. À l'inverse, les migrants quittant Tahiti et Moorea pour les archipels éloignés sont plus âgés, en grande majorité sans activité professionnelle, chômeurs ou retraités et disposent d'un ancrage foncier dans les îles de destination : en effet, 63 % d'entre eux sont propriétaires de leur logement actuel.

Tableau 3 - MOBILITÉS INTER-ARCHIPELS⁷ ENTRE 2012 ET 2017

Migrations résidentielles entre les archipels et arrivées de l'extérieur	Îles Du Vent	Îles Sous-Le-Vent	Îles Marquises	Îles Australes	Îles Tuamotu-Gambier
Unité : nombre					
Ensemble des départs	4 760	2 160	820	660	1 870
Ensemble des arrivées	4 840	2 060	590	760	1 990
Solde migratoire interne	80	- 100	- 230	100	120

Source : ISPF - Recensement de la population de 2017.

ON REJOINT PLUS LES AUSTRALES ET LES TUAMOTU-GAMBIER QU'ON NE LES QUITTE MAIS CE N'EST PLUS LE CAS AUX MARQUISES

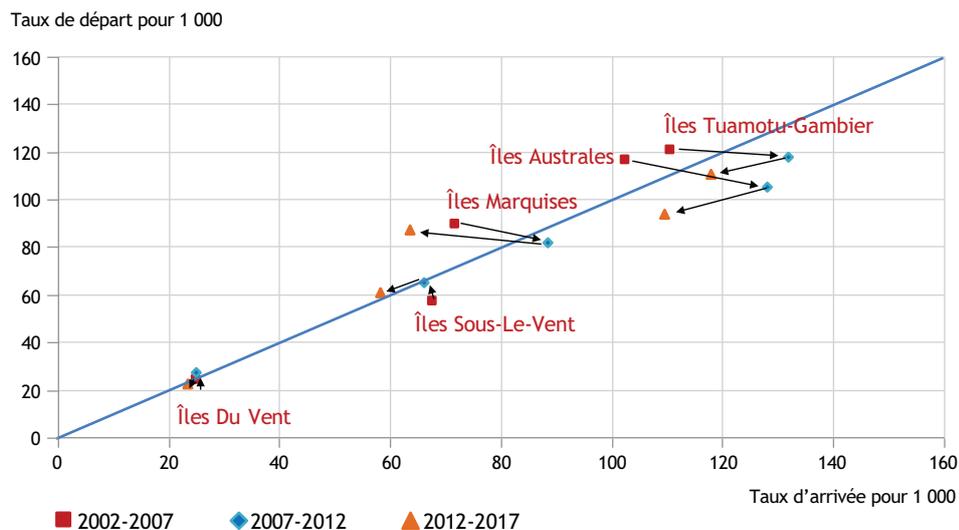
Le graphique 6 représente pour toutes les subdivisions, le taux d'arrivée et le taux de départ pour 1 000 habitants, et ce pour trois périodes intercensitaires différentes (2002-2007, 2007-2012, 2012-2017). Un point situé en-dessous de la médiatrice signifie qu'il y a eu plus d'arrivées que de départs. On remarque que proportionnellement à la population concernée, l'intensité de la mobilité inter-archipels, qu'elle soit entrante ou sortante concerne les subdivisions les moins peuplées. Il en est de même pour l'intensité des changements d'une période à l'autre, manifestée ici par la longueur des flèches noires. Elle est plus élevée pour les Marquises, les Tuamotu-Gambier et les Australes. Les Îles Australes et Tuamotu-Gambier continuent d'enregistrer plus d'arrivées que de départs entre 2012 et 2017. Toutefois les taux de départs et d'arrivées sur ces deux archipels sont moins élevés par rapport à la période intercensitaire précédente. En revanche, si les Marquises ont connu un regain d'attractivité entre 2007 et 2012, elles accueillent moins de migrants qu'il n'en part sur la période 2012-2017. La baisse des arrivées en direction des Marquises a le plus contribué à cette perte d'attractivité (- 23,6 points par rapport à la période intercensitaire précédente).

Les Îles Du Vent continuent depuis 2007 d'enregistrer un solde migratoire positif. Ce n'est plus vrai pour les Îles Sous-Le-Vent dont le solde légèrement positif sur la période 2007-2012 est désormais négatif sur la période intercensitaire 2012-2017. ■



6 : Vucher-Visin J., « Les migrations inter-archipels entre 2007 et 2012 », Points forts de la Polynésie française n° 3, Juillet 2014.
7 : Ces chiffres sont arrondis au 10 le plus proche.

Graphique 6 - MIGRATION ENTRE ARCHIPELS



Note de lecture : les archipels situés au-dessus de la médiane enregistrent plus de départs que d'arrivées et inversement pour ceux situés en-dessous.

Source : ISPF - Recensement de la population de 2017.

BIBLIOGRAPHIE

Lam C., Vucher-Visin J., « La consommation des ménages porte la croissance du PIB en 2017 », Les comptes économiques rapides 2017 de la Polynésie française, Cerom no 1, Juillet 2018.

Torterat J., Bolduc M., « Le ralentissement démographique se confirme, les jeunes continuent à émigrer », Insee Première no 1721, Novembre 2018.

Vucher-Visin J., « Les migrations inter-archipels entre 2007 et 2012 », Points forts de la Polynésie française no 3, Juillet 2014.



LES MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES

BAISSE DE LA MOBILITÉ AU SEIN DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE, AUGMENTATION DE L'IMMIGRATION INTERNATIONALE ET DES RETOURS

Les pratiques de mobilité résidentielle en Polynésie française témoignent d'un changement de tendance depuis 2012.

Parmi les 276 000 personnes vivant en Polynésie française en 2017, 67 000 ont changé au moins une fois de résidence en cinq ans, un chiffre en diminution par rapport à la période intercensitaire précédente (- 2 500 personnes).

Cette baisse du nombre de mobiles s'explique par une baisse de la mobilité résidentielle en Polynésie française (- 3 000) que ne compense pas la hausse de l'immigration internationale (+ 600).

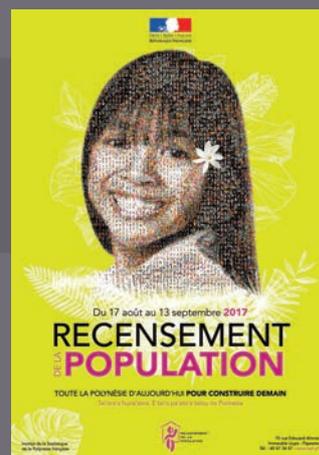
La baisse de la mobilité concerne toutes les catégories socio-professionnelles et tous les types de ménage. Toutefois, les individus les plus jeunes, entrés sur le marché du travail depuis 2008 sont toujours les plus mobiles, comme au recensement précédent.

Les mobilités résidentielles entre les archipels ont aussi diminué. Elles sont toujours polarisées par les Îles Du Vent, mais, par rapport à la situation précédente, les Australes et les Tuamotu-Gambier attirent plus de migrants qu'il n'en part et inversement aux Marquises.

Une partie de la jeunesse avait massivement quitté le pays entre les recensements de 2007 et de 2012. L'émigration des jeunes se poursuit mais elle est moins forte aujourd'hui. Elle est en partie compensée par l'augmentation des immigrations internationales et par le retour au fenua de personnes natives de Polynésie française après un séjour à l'étranger, principalement la Métropole, la Nouvelle-Calédonie et dans une moindre mesure la Nouvelle-Zélande, l'Australie les États-Unis et le Canada. Ces jeunes Polynésiens de retour sont plus diplômés et plus souvent en emploi que les jeunes qui n'ont pas eu cette opportunité.■

26 %

c'est la part de la population qui ne vivait pas dans le même logement au recensement précédent (2012).



TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF

Institut de la Statistique de la Polynésie française
 • BP 395 - 98713 PAPEETE • Tél. : 40 47 34 34 • Fax : 40 42 72 52 • Courriel : ispf@ispf.pf
 DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Fabien BREUILH
 • AUTEURS DE LA PUBLICATION : Celio Sierra-Paycha et Alexandre Lesage (INED)
 Dépôt légal : Mars 2019 • ISSN 1247-7370 • © ISPF

